



N°18

OCTOBRE / DÉCEMBRE 2013

p2 : Quistione _____

**Recensement
de la population**

p6 : Ind'a casa cumuna _____

**Marché couvert :
le coeur dynamique
de la commune**

p7 : Uchjatura _____

**Elections 2014 :
ce qui va changer**

CUMUNA di 
PRUNELLI di FIUM'ORBÙ

U NOTIZIALE

di a Cumuna di Prunelli di Fium'Orbu



Vos questions

La Commune à votre écoute

► Serait-il possible pour nous habitants de la route de Poggio, d'avoir une légère remise sur nos impôts fonciers étant donné que nous n'avons pas les mêmes avantages que ceux qui habitent route de la montagne et route de la Plaine ?

La taxe foncière est la même pour tous les habitants de la commune, elle ne peut pas, selon la législation être différente d'un secteur à l'autre. Elle est calculée en fonction de la valeur locative du bien et du taux déterminé par le Conseil Municipal chaque année. La taxe foncière sur la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu n'a pas augmenté depuis 2006.

► Les travaux de la place du marché de Migliacciaru n'avancent pas très vite, à quand l'inauguration ?

Les travaux de réalisation du Marché couvert ont débuté fin octobre. Nous comprenons votre impatience qui est à la hauteur de ce grand projet, impatience qui démontre d'ailleurs l'intérêt important de la population pour la réalisation de cet ouvrage. Rassurez-vous, les travaux devraient être terminés au printemps 2014.

► Améliorer l'accès en voiture et à pied aux médecins Rocchi et Bouillene ainsi qu'à pôle emploi, c'est honteux !

Cet espace de circulation est une voie privée, sa réfection n'incombe donc pas à la commune mais bien aux propriétaires de cette zone.

► A quand la réfection de la route de la déchetterie ?

La réfection globale de cette section de route a été estimée à 300 000€. Afin de parvenir à réaliser ces travaux, la commune réfléchit à la mise en place d'un conventionnement avec les entreprises qui utilisent quotidiennement cette voie.

► Est-il prévu de mettre le tout à l'égout route de Poggio ? Il y a de plus en plus de constructions et il serait bien que nous soyons enfin raccordés.

A ce sujet nous avons justement lancé l'Elaboration du Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement de notre commune. Cette opération, qui débutera à la mi-décembre 2013 s'étalera sur 16 semaines. Les résultats obtenus nous permettront de définir des orientations afin de planifier les travaux qui sont à réaliser en matière d'assainissement sur l'ensemble de la commune. Grâce à cette étude nous pourrions également bénéficier de subventions pour la mise en place de ces projets.



► M. le Maire, nous vous demandons de bien vouloir nous financer un mini bus 9 places pour le club de foot de Prunelli.

La commune ne peut pas prendre en charge cet achat. Les associations qui siègent à Prunelli-di-Fium'Orbu sont particulièrement nombreuses et un seul minibus ne serait être suffisant, il en faudrait plusieurs pour parvenir à satisfaire les besoins de tous. Le club de foot de Prunelli compte parmi les associations les plus subventionnées de la commune. Ces subventions versées chaque année par le Conseil Municipal sont destinées à soutenir ce type de projet.

Pierre Simeon de Buochberg

Recensement de la population

L'INSEE en partenariat avec les communes organise **du 16 janvier au 15 février 2014**, le recensement de la population. L'objectif étant d'évaluer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Au cours de cette période, des agents recenseurs viendront chez vous pour déposer des questionnaires de recensement. Nous vous remercions de l'accueil que vous pourrez leur faire.

Vous aurez un certain nombre de jours pour compléter ces documents que les agents viendront par la suite récupérer. Si vous le souhaitez, une aide pourra vous être apportée pour les remplir.

Pour toute question vous pouvez contacter la mairie au : 04.95.56.51.10

U NUTIZIALE
di a Cumuna
di Prunelli-di-Fium'Orbu

Bulletin trimestriel édité par :
Municipalité de Prunelli-d-Fium'Orbu
Contact : 04 95 56 51 10
www.prunellidifiumorbu.fr

Directeur de publication :
Pierre SIMEON DE BUOCHBERG

Comité de rédaction :
Commission de communication :
Natacha, Mélanie, Céline
Service communication :
Mélanie Costantini-Nofares

Photos :
Mélanie Costantini-Nofares
Stéphane Gamant et Lily Figari

Conception :
Agence Sd

Impression :
Imprimerie du Fium'Orbu
Imprimé sur papier recyclé



A



B



C



D



E



F



G



H

A Les acteurs locaux se mobilisent pour le Forum des associations de Prunelli et Ghisonaccia

B Succès de la Journée du Patrimoine à Prunelli-Village

C Isabelle Gambotti et Yannick Doublet ont exposé leurs photographies à l'Eglise Santa-Maria à l'occasion de la Journée du Patrimoine

D Les élèves de l'école de Capanella se mobilisent pour le téléthon

E Cérémonie de commémoration du 11 novembre à Prunelli-Village

F Les séniors de la communes invités par le CCAS à visiter le Parc Galea.

G Événement hippique exceptionnel à l'hippodrome de Calzarellu, diffusé en direct sur la chaîne Equidia.

H Les élèves de l'école maternelle fêtent Halloween

● *Les vacances d'automne à l'ALSH*

Durant les vacances de la Toussaint les enfants de l'ALSH ont pratiqué de nombreuses activités. Autour du thème « Voyage autour de l'Europe », ils ont ainsi rencontré la culture, découvert le patrimoine et les rythmes scolaires du Royaume-Uni.



C'est autour du drapeau du pays que les animatrices ont évoqué les mœurs de nos voisins anglais. Les enfants se sont ainsi initiés à la cuisine et à la langue du pays. Ils ont aussi pratiqué le mini-golf, l'un des sports favoris outre-manche.

Ils ont également participé à de nombreuses activités : poney à la découverte des sentiers battus, pâtisserie avec l'ALSH d'Aleria dans le cadre du concours « Ludogourmant » ou encore à une initiation VTT à Pinia avec les bénévoles du Vélo Club du Fium'Orbu.

Pour les vacances de Noël, face au faible taux d'inscription, le centre de loisirs sera fermé, rendez-vous donc tous les mercredis pour des journées sportives, pédagogiques et ludiques en attendant les vacances de février !

Côté Travaux :

● *Entretien de la route de Cuva*

Dans le courant du mois de septembre, les services techniques communaux ont effectué divers travaux d'entretien au niveau de la route de Cuva : dégagement des fossés, élargissement de la chaussée, rebouchage de trou, point à temps, etc.

● *Une nouvelle salle pour les associations*

Les agents des services techniques sont à pied d'œuvre depuis le mois d'août pour créer une nouvelle salle destinée aux associations de bridge, tarot au sein du bâtiment ouest du pôle associatif. Moderne et fonctionnel, cet espace totalement repensé et adapté aux activités de ces associations permettra d'accueillir les adhérents dans des conditions de confort optimales.



● *Le Forage de Prunelli-Village restera communal*

Il y a plusieurs années, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu avait fait établir un forage à Prunelli-Village. Raccordé à l'ancien réseau public de distribution d'eau potable, ce dernier permettait d'alimenter le village en cas de coupure sur le circuit. Son entretien incombait à la compagnie des eaux.

Au mois de juin 2013, le syndicat de la Plaine du Fium'Orbu a entamé des travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau potable de Prunelli-Village.

Dans le cadre de cette opération, le syndicat avait émis le souhait d'acquérir la propriété du forage afin de le mettre aux normes et ainsi de le réintroduire dans le nouveau circuit de distribution.

Les villageois ayant manifesté une opposition face à cette proposition, le Conseil Municipal a par délibération refusé de céder le Forage à la compagnie des eaux.

De ce fait il ne pourra pas être raccordé au nouveau réseau, la commune n'ayant pas la compétence eau, elle ne peut donc pas en distribuer.

Le forage alimentera uniquement, en eau non potable, les fontaines du village.

● *Accès au cimetière*



Suite aux dégradations et malveillances constatées ces derniers jours au cimetière de Migliacciaru, la commune informe la population que désormais le portail d'entrée principale sera fermé, l'accès à l'enceinte pour les piétons se fera uniquement par le portillon. Merci de votre compréhension.

● *Adoption du SPANC*

Lors du dernier Conseil Municipal qui a eu lieu le 3 octobre 2013, Jean-Charles Andréani, agent technique chargé du SPANC auprès de la commune de Ghisonaccia, a présenté aux élus de Prunelli-di-Fium'Orbu le Service Public d'Assainissement Non Collectif.



Dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, les communes (ou les intercommunalités) sont dans l'obligation de créer leur Service Public d'Assainissement Non Collectif depuis le 1^{er} janvier 2013. Les collectivités doivent ainsi conduire un certain nombre de diagnostics sur les installations d'assainissement autonome.

L'objectif étant de prévenir tout risque sanitaire et de limiter l'impact environnemental pour des habitations éloignées des réseaux collectifs. Ce service doit permettre aux usagers de l'Assainissement Non Collectif d'accéder à un service de conseils vis-à-vis de l'implantation et de la conception des dispositifs d'assainissement non collectif ; il doit par ailleurs, assurer un contrôle de fonctionnement et du bon entretien de ces installations. Cette compétence a été intégrée au sein des statuts de la communauté de communes Fium'Orbu Castellu par délibération en date du 25 juin 2013. Les communes composantes avaient quant à elles trois mois pour prendre également une délibération approuvant le transfert de cette compétence SPANC à cette même communauté de communes.

Prunelli-di-Fium'Orbu a approuvé ce transfert le 3 octobre dernier, cette compétence sera donc effective à compter du 1^{er} janvier 2014. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des démarches à suivre.



● *Constitution d'un jury de nez*

Suite à la création sur notre commune d'une unité de stockage de déchets non dangereux, un jury de nez composé d'administrés lambda va être constitué, à la demande du Conseil Municipal.

La réunion de mise en place de ce jury, qui s'est tenue le mardi 15 octobre 2013 à la salle Cardiccia, n'a pas permis de réunir suffisamment de volontaires pour constituer cette équipe.

La commune de Prunelli lance donc un appel à candidature auprès de la population. Pour composer ce jury de nez, le bureau d'étude de la STOC (Société de Traitement des Ordures Corses) a besoin de recruter 10 à 15 personnes. Ces dernières seront par la suite formées à la reconnaissance des odeurs. Elles devront tenir une sorte de journal de bord quotidien permettant de retranscrire les odeurs ressenties sur un temps donné. Le jury de nez permet de suivre l'impact « odeur » ressenti en continu, et d'en déterminer les provenances dans le but d'améliorer les procédés de gestion permettant de limiter les nuisances dues à cette activité.

Si vous souhaitez être volontaire merci de contacter Jean-Marie Bertin, du cabinet Environnement Méditerranée Conseil au 06.21.49.16.90 ou d'envoyer un mail à emc.sas@hotmail.fr

● *Conseil Municipal des Enfants*

Les projets mis en place par le Conseil Municipal des Enfants ont vu le jour.

Des bancs publics, des poubelles, un range vélo, un abri bus, une cage de hand-ball et un panier de basket équipent désormais la cour et les environs de l'école élémentaire. Ces nombreux aménagements, longuement réfléchis par nos jeunes élus, et approuvés par le Conseil Municipal de Prunelli-di-Fium'Orbu, apportent plus de confort et de sécurité à l'établissement. Ils permettent également aux enfants de profiter de pauses récréatives plus ludiques et sportives.



● *Marché couvert : le cœur dynamique de la commune*

Les travaux d'aménagement de la place publique de Migliacciaru ont débuté le 21 octobre 2013 et devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2014.



Cette esplanade prévoit d'abriter un marché couvert ou halles, un terrain de boules, des aménagements paysagers, des places de stationnement, des toilettes publiques, un panneau d'information et un espace d'exposition.

Avec ses 2700 m², la structure couverte pourra accueillir près de 30 exposants dans des conditions de confort et de sécurité optimales, puisque des accès à l'eau et à l'électricité sont prévus.

Actuellement le Conseil Municipal et les services communaux, travaillent à l'élaboration d'un plan de gestion et d'organisation rigoureux et adapté. L'ambition de la commune ici est de parvenir à créer ou recréer un espace de vie, la place de village qui manquait à Migliacciaru.

En effet, avec les halles « d'a Piazza di a Nazione » comme lieu de rencontre, d'échange et de maillage social, le hameau de Migliacciaru et plus largement Prunelli-di-Fium'Orbu prendront une toute autre dimension. Des animations régulières viendront rythmer la vie des riverains et attirer de nombreux promeneurs tant locaux qu'estivaux.

Le souhait du Conseil Municipal est de faire vivre cette structure en permanence. Elle doit être le théâtre de la vie locale, un lieu de halte et de détour. Elle pourrait notamment accueillir des marchés alimentaires, des foires, expositions, spectacles, marchés de producteurs et artisanaux...

Une place de village dynamique et accueillante, les halles de Prunelli !

● *Acquisition d'une balayeuse de rue*



Dans le but d'optimiser les opérations de nettoyage et d'entretien des espaces urbains, le conseil municipal a fait le choix d'investir dans une balayeuse de rue.



FOCUS :

Réunion de travail avec l'entreprise Radon Corse

Dépistage du radon : Prunelli est bon élève

Depuis 2004, le dépistage du Gaz Radon doit être réalisé tous les 10 ans, dans les lieux à vocation d'accueil du public ainsi que dans les établissements scolaires. En 2013, le Conseil Municipal de Prunelli-di-Fium'Orbu a donc fait réaliser cette étude sur une grande partie de ses bâtiments communaux.

Le radon est un gaz radioactif naturellement présent dans l'atmosphère et dans le sol. Il est classé comme cancérigène pulmonaire au même titre que le tabagisme passif. Chaque année en Corse, ce gaz serait à l'origine de 28 % des décès par cancer des poumons.

Soucieuse des questions qui incombent à la santé publique, la commune de Prunelli a fait réaliser une étude d'impact du gaz radon sur ses bâtiments communaux. Ainsi durant deux mois la société « radon Corse », établissement accrédité par l'autorité de sûreté nucléaire, a effectué des mesures précises dans les écoles, hangars de travail, salles des associations, bâtiments, etc.

Des résultats réconfortants

Les résultats récoltés indiquent que le taux maximum présent dans l'ensemble de ces structures n'excède pas les 100 becquerels. La côte première d'alerte étant fixée à 400 et le plafond à 1000, la commune de Prunelli-di-Fium'Orbu est donc bien préservée.

Cette étude, dont le coût s'élève à près de 10 000 €, a été financée avec l'aide du Conseil Général de la Haute-Corse à hauteur de 30 %. Elle sera renouvelée, comme la loi l'impose dans 10 ans.

L'entretien de la voirie communale, jusqu'à présent assuré par les services de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), vient ici être renforcé par des moyens techniques performants.

Fonctionnelle depuis deux mois, la balayeuse de rue, maniée par deux agents communaux ayant suivi une formation adéquate, permet d'obtenir des résultats très satisfaisants.

Cet outil assure plus d'efficacité dans l'entretien de nos rues, tout en permettant de déployer les services de l'ESAT à d'autres tâches (ramassage des monstres ménagers, débroussaillage...).

De plus, c'est certain, la balayeuse sera très utile à l'entretien de la future place publique de Migliacciaru qui accueillera de nombreux marchés et animations.

La part d'investissement communale dans cette acquisition s'élève à **37 848 €**, avec un subventionnement à hauteur de **61 754 €** de la part du Conseil Général de la Haute-Corse et de la Collectivité Territoriale de Corse, pour un coût global de **99 602 €**.

• Elections 2014 : ce qui va changer

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers municipaux, communautaires et départementaux, refond les modalités d'organisation des scrutins dans la plupart des communes Françaises. Prunelli-di-Fium'Orbu est directement concernée. Décryptage.



Elections municipales :

Le seuil de population à partir duquel s'appliquera le scrutin proportionnel de liste à deux tours passe de 3500 à 1000. Notre commune qui compte 3410 habitants, selon les évaluations de l'INSEE en 2013, est donc directement concernée. Le prochain conseil municipal sera composé, proportionnellement au nombre de suffrages obtenus, de conseillers issus des différentes listes. Cette réforme impose également l'obligation de parité « homme-femme » dans les listes de candidatures.

Elections communautaires :

Pour la première fois en 2014, les élus communautaires seront élus au suffrage universel direct alors qu'ils étaient jusqu'à présent indirectement élus par les conseillers municipaux des communes membres des intercommunalités.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers communautaires seront désignés sur les listes des élections municipales par un système de fléchage. Les électeurs désigneront ainsi aux-mêmes leurs délégués intercommunaux.

Elections cantonales :

La loi proroge d'un an les mandats des Conseillers Généraux, Régionaux et Territoriaux, afin que ces élections aient lieu en mars 2015 par renouvellement intégral, 2014 étant une année électorale déjà très chargée (élections municipales et européennes).

Donc en 2015, les Conseillers Généraux, rebaptisés Conseillers Départementaux, seront élus par binôme homme-femme, au scrutin majoritaire à deux tours sur chaque canton. Ce nouveau mode de scrutin nécessite un redécoupage des cantons, relevant du ressort du ministère de l'intérieur, qui passeront ainsi pour la Corse de 30 à 15.

A savoir :

- Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014,
- Un bulletin par liste, sur lequel seront désignés, par système de fléchage, les candidats qui siégeront au Conseil Communautaire,
- Le panachage est désormais interdit, tout bulletin marqué sera considéré comme nul.



Focus :

Pour voter en 2014, pensez à vous inscrire !

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales de la commune pourront être déposées au secrétariat de la Mairie annexe à Abbazia jusqu'au mardi 31 décembre 2013, 17h00.

Chaque dossier devra être accompagné des pièces justificatives prévues par la loi, à savoir :

Preuve d'identité : photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Pour les personnes qui demandent leur inscription au titre de la résidence ou du domicile sur la commune merci de fournir : factures nominatives récentes d'EDF, de téléphone, CMESSE, quittance de loyer...

Pour l'électeur qui demande son inscription au titre de contribuable : Documents attestant qu'il est inscrit personnellement, au rôle des contributions directes de la commune depuis 5 ans.

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales de Prunelli-di-Fium'Orbu, et souhaitant signaler des modifications intervenues au niveau de leur état civil ou de leur adresse, doivent faire état de ces changements au secrétariat de la mairie au plus tard le 31 décembre 2013.

Les inscriptions déposées en 2013, permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2014.

A NOTER :

Les citoyens non français mais originaires de l'Union Européenne souhaitant exprimer leur vote en 2014 lors des élections municipales et européennes ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Programme des ÉVÉNEMENTS

Déc. 2013/ Fev. 2014

RENSEIGNEMENTS, RÉSERVATIONS, INSCRIPTIONS

Association Anima - Tel : 04.95.56.26.27

Mairie annexe de Prunelli di Fium'Orbu - Tél : 04.95.56.51.10

Dim 8 Décembre 


Exposition : Mia B « Du formel à l'informel »
Atelier à 14h30 – Vernissage à 18h00
Salle Cardiccia

Mar 10 Décembre / 21h00 


Cinémanima
Cinéma Excelsior

Sam 14 Décembre / 17h00 

« Les Zaniamux »
Spectacle jeune public à partir de 3 ans
Salle Cradiccia

Sam 11 Janvier 


Audition Printemps de Bourges
Concerts de groupes insulaires en présélection du
Printemps de Bourges.

Mar 14 Janvier 

« La danza de la realidad »
Cinéma Excelsior

Vend 17 Janvier

Soirée organisée par les élèves de la cité
scolaire du Fiumorbu
Salle Cardiccia

Dim 19 Janvier / 17h00 

Carte blanche à Laurent Billard
Projection et débat sur « Une terre, pourquoi faire ? »
Projection « Les récréations de Paul Carpita »
Salle Cardiccia

Sam 25 Janvier / 18h00 

Magic Dust Spectacle de marionnettes,
effets numériques, théâtre et musique.
Salle Cardiccia

Dim 26 Janvier / 17h30 

Ecole de musique Anima
Scène ouverte à tous les talents : chansons,
musique, théâtre, magie, danse ...
Salle Cardiccia

Sam 1 Février / 21h00 


Théâtre « Simu lecchi » de Philippe Guerrini
Salle Cardiccia

Mar 4 Février 

Cinémanima
(Programmation en cours)
Cinéma Excelsior

Dim 9 Février / 18h00 

Tremplin RéZo. Scène destinée aux créations
de groupes insulaires.
Salle Cardiccia

Du 13 au 16 Février 

Région en scènes
Une tournée de spectacles vivants dans
le cadre d'une opération régionale
Provence Alpes Côte d'Azur et Corse.
Le 15 à Prunelli (Programmation en cours)
Salle Cardiccia

Sam 22 Février 

Théâtre : « 2-3 grammes »
(à partir de 14 ans)
Salle Cardiccia

Etat Civil / Septembre
Novembre 2013

Décès

- CALVIAC Adrien, le 28 août
- VALENTINI Anne-Marie, le 8 septembre
- BARTOLI Marie-Antoinette, le 10 septembre
- PIETRI Angèle le 19 septembre
- MORACCHINI Jeanne-Marie, le 26 septembre
- MASSARI Françoise, le 2 octobre
- MENDONCA Joachim, le 14 octobre
- SANTELLI Dominique, le 4 novembre

Mariages

- FRANCOVICH Stéphane et GREGORINI Bruno,
le 7 septembre
- SENES Antoine et GAMBLIN Anne-Sophie,
le 5 octobre

Naissances

- Yasine MANSOURI, le 22 août
- Maylis COLOMBANI, le 27 août
- Anas CHARBOU, le 28 août
- Mathys BARBESIER, le 4 septembre

Naissances (suite)

- Elena STEAPCA, le 8 septembre
- Anna-Stella SAULI, le 11 septembre
- Petru-Anto DOMINICI, le 23 septembre
- Marvin FERNANDES RIBEIRO, le 23 septembre
- Diana GODHINO RIBEIRO, le 4 octobre
- Lana FUGIER, le 5 octobre
- Wassim AAMIROU, le 11 novembre
- Lesia-Maria SISTI, le 14 octobre
- Mohamed-Yanis CHELDI, le 17 octobre
- Leana PEREZ, le 20 octobre

Vue sur la plaine depuis Prunelli-village